

# MONTRÉAL PLUS



**Quebecor**  
ouvre le feu

Page 3

**Quartier**  
cherche écoles

Page 3



**La Presse**

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 8 MARS 2001

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

## Légère hausse de la fréquentation dans le métro

MARIE-CLAUDE GIRARD

ALORS QUE l'utilisation des transports en commun est en baisse depuis des années, le métro a connu une légère hausse de fréquentation de 1,6 % entre 1999 et 2000, ce qui incite la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal à ajouter dès lundi deux trains aux heures de pointe sur les lignes les plus fréquentées, soit la verte et la jaune.

« Ce qui est intéressant, c'est que la hausse continue pour les deux premiers mois de 2001 », se réjouit le directeur général de la STCUM, Jacques Fortin.

Des 6 millions de revenus que génère cette hausse de la fréquentation, 523 000 \$ seront utilisés pour améliorer le service. Le reste servira à payer d'autres dépenses, notamment le service de la dette et les frais de carburant. De plus, à compter de septembre, trois rames seront ajoutées le midi sur les lignes verte, orange et bleue, promet le président de la société, Pierre-Yves Melançon.

Ces mesures devraient réduire l'attente sur les quais et diminuer l'entassement des voyageurs, estime-t-il. Il n'est pas question pour l'instant de réduire les tarifs, qui ont encore été augmentés le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

La plus grande augmentation d'utilisation a été observée sur la ligne bleue, où le nombre de déplacements s'est accru de 3,9 %, avec 18,7 millions de déplacements en 2000. Sur la ligne orange, la hausse a été un peu moins importante, à 3,1 %, portant le nombre de déplacements à 79,3 millions. La ligne verte, la plus fréquentée de toute, a subi une hausse de 0,6 %, avec 81,1 millions de déplacements.

Le nombre d'interruptions de service de plus de cinq minutes a grimpé de 3,3 % entre 1999 et 2000. La Société de transport estime que la principale cause des pannes provient des problèmes de vieillissement des voitures les plus anciennes. La moitié de ces portes auraient été réparées. « On se rend compte qu'en janvier et février, il y a eu une nette amélioration par rapport à l'année dernière », note le directeur général, Jacques Fortin. Parmi les autres causes des arrêts de service, on montre du doigt les portes retenues par les voyageurs et les problèmes des équipements de télécommunications, de ventilation ou d'alimentation.

Par ailleurs, le taux de criminalité dans le métro est en baisse de 23 %, selon les chiffres fournis hier par la STCUM. On recense 1772 crimes sur la personne en 2000 contre 2316 l'année précédente. Depuis 1995, le métro avait connu une forte hausse du taux de criminalité surtout en raison des vols qualifiés, des extorsions et des petits vols, concluait l'année dernière une étude de deux criminologues de l'Université de Montréal. Selon cette étude, la criminalité dans le métro serait surtout vécue entre jeunes.

Les graffeurs ont aussi modéré leurs transports en 2000. La superficie couverte par des graffiti a presque diminué de moitié l'année dernière. La Société explique ces bons résultats par ses efforts de sensibilisation et par l'action concertée du service de surveillance du métro et du Service de police de la CUM.

Mairie de la Nouvelle Ville de la Rive-Sud

## Jacques Olivier rallie une majorité de maires et de conseillers

ANDRÉ DUCHESNE

EN ANNONÇANT sa candidature hier matin au poste de maire de la nouvelle grande ville de la Rive-Sud, Jacques Olivier s'est présenté à la tête d'une équipe constituée d'une majorité d'élus siégeant présentement dans l'une ou l'autre des huit municipalités en voie d'être fusionnées.

Cinq maires, deux conseillers représentant la majorité dans deux autres villes et 35 conseillers municipaux en poste, dont tous ceux du maire de Brossard, Paul Leduc, pressenti pour la mairie jusqu'à ce qu'il annonce son retrait de la vie politique, ont déjà sauté dans le train de l'équipe Olivier.

Pierre Bibeau, libéral bien connu, agira comme conseiller. André Létourneau, organisateur de la campagne du Bloc québécois sur la Rive-Sud aux dernières élections fédérales, occupera la même fonction.

« Nous nous plaçons au-delà des allégeances politiques. Les membres de cette équipe partagent une vision commune de ce que sera la nouvelle ville », a lancé avec conviction M. Olivier, homme d'affaires bien connu et ancien ministre de la Condition physique et du Sport amateur sous Pierre Elliott Trudeau.

Cette vision commune, a-t-il poursuivi, s'appuie sur une décentralisation maximale des responsabilités dans les sept arrondissements de la nouvelle entité de

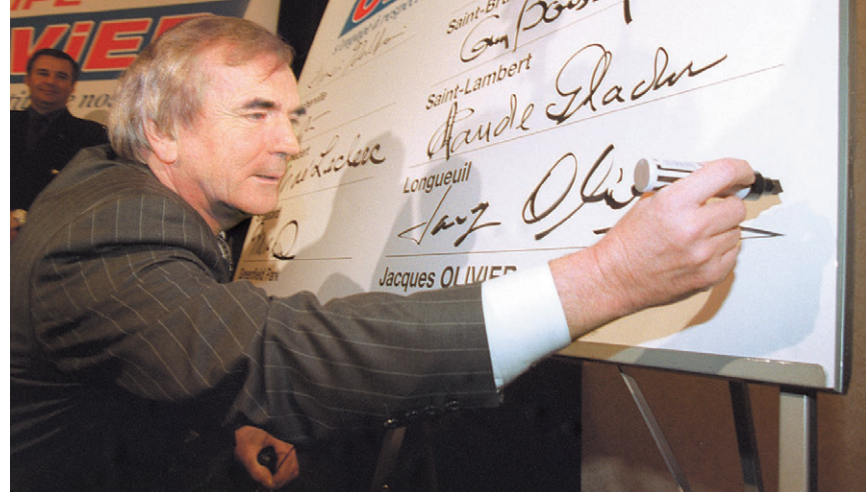


Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

**Le candidat à la mairie de la nouvelle ville de la Rive-Sud, Jacques Olivier, signe le premier engagement de son équipe en vue de respecter l'identité des villes appelées à fusionner.**

400 000 habitants et sur la préservation du caractère de chaque ville. « Il n'est pas question de faire de Boucherville, Longueuil et de Saint-Lambert, Boucherville », a martelé M. Olivier qui affirme ne pas vouloir d'un « autre Laval » sur la Rive-Sud.

Cette volonté de préserver l'identité des villes existantes a fait mouche. « La première chose que M. Olivier m'a demandé, c'est à quel point nous tenons à conserver notre statut de ville bilingue », a noté, ravi, le maire de Greenfield Park, Marc Duclos.

Même le maire de Saint-Lambert, Guy Boissy, qui se disait il

n'y a pas si longtemps convaincu à 95 % de se retirer de la vie politique, remet maintenant cette idée en question. Le maire de Saint-Hubert, Michel Latendresse, a aussi rejoint les rangs de l'équipe.

Sur un panneau géant, les principaux membres de l'équipe ont signé leur premier engagement, soit de « respecter l'identité de nos villes ».

### Comité exécutif

D'autres semblent avoir été attirés par un poste au comité exécutif. C'est le cas de la mairesse de Boucherville, Francine Gadbois, qui affirmait hier que la promesse de sié-

ger au comité était la première condition qu'elle avait posée pour donner son appui à M. Olivier.

« Les maires sortants qui m'appuient n'ont eu aucune garantie, a pourtant tranché ce dernier. Laissez-moi l'intelligence de décider qui siégera au comité exécutif. » À un moment, M<sup>me</sup> Gadbois et M. Olivier se sont retrouvés côte à côte face aux lentilles et ont débattu de cette histoire. « Je lui fais confiance », a fini par dire M<sup>me</sup> Gadbois.

Le maire de Longueuil, Claude Gladu, souhaite quant à lui être sollicité par M. Olivier pour occuper un poste au comité exécutif. « On espère qu'il accordera une place privilégiée à Longueuil », a-t-il indiqué.

Là où tout le monde semble s'entendre, c'est pour dire que si elle est élue, l'équipe Olivier mettra tout son poids dans le dossier du développement économique. Maintenant que la fusion des huit municipalités est devenue une réalité incontournable, tous les maires reconnaissent que les querelles de clocher d'hier leur ont fait perdre la venue d'investisseurs majeurs.

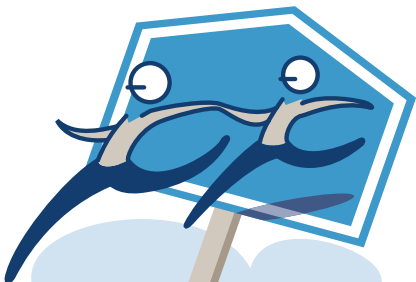
« Lorsque Bombardier cherchait un emplacement pour sa nouvelle usine, on essayait tous de tirer la couverture de notre bord », déplore le maire Gladu. L'entreprise s'est finalement installée à Mirabel.

Jacques Olivier a tenu le même discours, ajoutant que la nouvelle ville de la Rive-Sud formerait « un contrepoids à Montréal et à Laval ».

## Marmitons et arlequins

C'est le congé des écoliers, mais Fiston n'aime ni le plein air ni les ballons. Que faire ? L'inscrire à un camp spécialisé ! Dans le cadre de sa série sur la relâche scolaire, *La Presse* vous présente deux de ces camps, l'un consacré à la cuisine, l'autre au théâtre. Place aux petits marmitons et aux futurs arlequins...

### VIVRE LA RELÂCHE



MARIE ALLARD

« MA MÈRE voulait m'inscrire à un camp de sport, mais ma grand-mère a dit : « Il faudrait plutôt lui enseigner la cuisine », explique Jordan Matte, 8 ans. « Alors, je passe la relâche scolaire ici. Mais je suis content, parce que c'est rare comme activité. J'apprends à bien mélanger les ingrédients... Je vais être le meilleur chef du monde ! »

Jordan, comme 16 autres enfants de 8 à 12 ans, participe cette semaine au camp de cuisine de l'Académie culinaire, située dans le Vieux-Montréal. Répartis en petits groupes autour d'îlots de travail, les cuisiniers en herbe préparent tour à tour un potage au rutabaga, une sauce Marnay ou des sablés au chocolat mi-amer... « Hier, on a fait des crêpes fourrées au fromage et brocoli », indique Louis Lacombe-Petrowski, 9 ans, tout en travaillant des mains la garniture d'une croustade aux fraises.

Au même moment, à la Maison Théâtre, rue Ontario, des enfants sont sur scène, vêtus de... pyjamas. « Cette année, le thème de notre camp de jour théâtral est une gare ferroviaire, la nuit », explique Gilles-Philippe Pelletier, responsable du programme. « Nous avons donc demandé aux enfants d'apporter un pyjama, une doudou et une valise. Ils se servent de ces objets pour



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

**Louis Lacombe-Petrowski, 9 ans, fait revenir du poulet dans une sauteuse, sous le regard attentif de Julie Armand, 10 ans. « Nous préparons du poulet chasseur », a indiqué Louis, l'un des 17 participants au camp de cuisine de l'Académie culinaire.**

faire de l'improvisation. Une ouverture, ça peut devenir plein d'autres choses... » Les 36 enfants du camp, âgés de 8 à 11 ans, sont justement en train de transformer leur doudou en couche-culotte, en nappe de pique-nique ou en voile de bonne soeur. « Ça me tentait

vraiment de faire du théâtre, alors je suis venue ici », indique Shakti Boucher-Larose, 9 ans.

Ce n'est cependant pas n'importe quel écolier en vacances qui peut fréquenter les camps spécialisés. Le camp de cuisine, qui inclut les repas chauds (concoctés par les mar-

mitons eux-mêmes) et un service de garde, coûte 325 \$ par enfant. Le camp théâtral a pour sa part un tarif de 200 \$ par participant, ou de 175 \$ pour les abonnés de la Mai-

Voir MARMITONS en E2



La Presse vous donne  
LE GOÛT DE  
**renover**

Tous les SAMEDIS,  
du 10 mars au 14 avril,  
succombez...

**La Presse**  
en collaboration avec  
**RONA**  
au service de votre imagination

## MARMITONS

Suite de la page E1

son Théâtre... On est loin des garderies à 5 \$.

« Nous remarquons très vite que les jeunes du camp viennent de milieux aisés, où ils ont été sensibilisés à la culture », observe Marie-Josée Picard, une comédienne qui a oeuvré auprès d'enfants défavorisés avant de se joindre à l'équipe de la Maison Théâtre. « Les participants sont très allumés, ils apprennent vite, c'est étonnant ! » Plusieurs ont d'ailleurs une expérience du jeu préalable à leur arrivée au camp.

En cuisine, toutefois, le bagage des enfants se limite souvent à l'épluchage de carottes. « Les jeunes sont néanmoins d'excellents élèves », fait savoir Alain Langlois, chef du restaurant La Fonderie, et superviseur des cuisiniers du camp de cuisine. « Ils n'ont pas la tête dure comme les adultes, et ne passent pas leur temps à me dire : « Ma tante fait ça comme ça » ou « Ma mère fait ci comme ci », rigole le chef. « Les enfants grimacent un peu quand on parle de champignons, et veulent toujours ajouter des pépites de chocolat quand on prépare des biscuits, mais ce sont leurs seuls caprices. » Il faut dire que tous les ingrédients qui sont utilisés au camp sont coupés et mesurés à l'avance, ce qui facilite la vie des apprentis cordons bleus.

Peut-être, mais ces enfants se sentent-ils en congé pour autant ? « Au début, je pensais que j'allais détester la semaine », confie Louis Charbonneau, un des rares garçons du camp théâtral. « Mais maintenant, je trouve que c'est le fun, surtout les improvisations et le théâtre d'ombres », admet le blondinet de 8 ans. « Le plaisir et la liberté sont très importants, tout au long du camp », assure d'ailleurs Gilles-Philippe Pelletier, responsable du programme. « Nous avons justement choisi de faire une thématique de nuit pour qu'il y ait constamment de l'émerveillement et de la magie. »

Le camp culinaire se veut tout aussi ludique. « Après une matinée passée en cuisine, les enfants font des sorties », indique François Martel, directeur général de l'Académie culinaire. Au menu : promenade dans le Quartier chinois, baignade et... dégustation d'aliments exotiques. « Le fruit du cactus, ça goûte l'eau et le kiwi, c'est tellement bon ! » s'extasie à ce propos Jordan Matte. « Mais la papaye marinée dans le vinaigre, yeurk ! C'est horrible ! »

Reste maintenant à savoir comment ces enfants feront pour revenir à la routine école-devoirs-dodo, et au menu sandwich au jambon-pomme verte, au retour des vacances...

## PROCÈS DES PARENTS KRAFFT

## Un cas flagrant de poupon sous-alimenté, estime un expert

MARCEL LAROCHE

MÊME S'IL A procédé à des centaines d'autopsies d'enfants en 20 ans de carrière, le neuropathologiste Jean Michaud, qui a effectué des expertises sur le cerveau de la petite Francine Krafft, n'a jamais vu un cas aussi flagrant d'un poupon vraisemblablement mort de faim.

C'est en examinant pour la première fois, hier, les photos du corps émacié du bébé de deux mois que le docteur Michaud, l'un des rares spécialistes en neuropathologie pédiatrique, s'est dit étonné de voir dans quel état lamentable se trouvait le nourrisson au moment de son décès survenu le 21 novembre 1996.

Deanna Richards et Daniel Krafft, les parents du nouveau-né mort dans des circonstances nébuleuses, subissent présentement leur procès pour négligence criminelle, au palais de justice de Valleyfield.

Appelé comme dernier témoin de la poursuite au procès présidé par le juge Michel Mercier, de la Cour du Québec, le Dr Michaud travaillait à l'hôpital Sainte-Justine (il est maintenant attaché à l'Université d'Ottawa) lorsqu'il s'est penché sur le dossier de la petite Francine Krafft.

À la demande de son collègue de travail, le pathologiste Pierre Brochu, qui a pratiqué l'autopsie sur le corps du jeune enfant, le Dr Michaud a procédé à la coupe du cerveau dans le but d'y déceler, soit une maladie, soit une anomalie ayant causé la mort du poupon.

Dans son rapport final daté du 27 août 1997, le neuropathologiste précise avoir analysé les prélèvements de tissus du cerveau — examen des lames et test histolo-

gique — pour tenter d'expliquer le décès prématuré du bébé Francine Krafft.

En dépit du fait qu'il y avait présence légère d'autolyse — un début de putréfaction qui cause la destruction des tissus par leurs enzymes —, le médecin n'a retrouvé aucune anomalie chez l'enfant.

« Dans ce cas-ci, le syndrome de la mort subite du nourrisson est un diagnostic d'exclusion et je n'ai trouvé aucun effet neurologique pour expliquer le décès. Mais en regardant les photos, on voit que l'enfant a souffert d'un marasme important et majeur », de conclure le neuropathologiste.

Quant aux deux avocats de la défense, Mes Alain Brassard et Gilles Gingras, ils ont tout simplement renoncé à leur droit de contre-interroger le Dr Michaud en indiquant au tribunal ne pas avoir les ressources nécessaires pour questionner cet expert médical.

Les avocats sont alors revenus à la charge pour débattre à nouveau de leur requête en arrêt du processus déposée devant la Cour dès le début du procès, il y a huit jours, en alléguant que les accusés, Deanna Richards et Daniel Krafft, n'ont pu jouir d'une défense pleine et entière à cause d'un manque d'informations jugées indispensables — dont le rapport de toxicologie et le test sanguin du bébé — qui ne font pas partie de la preuve de la poursuite.

Le juge Michel Mercier a mis le tout en délibéré et fera connaître sa décision à 11 h demain matin, au palais de justice de Valleyfield.



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©  
Deanna Richards et Daniel Krafft, les parents du nouveau-né mort dans des circonstances nébuleuses.

## Que faire de Karla Homolka ?

Les médecins de Pinel ne savent trop quel traitement lui administrer

Presse Canadienne

MONTREAL — Karla Homolka, qui a été admise à l'Institut Pinel le 30 janvier pour y subir des thérapies et une évaluation psychiatrique, n'a encore reçu aucun traitement, et ses médecins ne savent pas quoi faire avec elle, a indiqué l'avocat de la détenue, Me Marc Labelle.

Comme il n'existe pas de programme de thérapie de groupe pour les femmes à Pinel, Karla Homolka ne peut profiter que de services individuels, a expliqué Me Labelle lors d'une entrevue accordée au quotidien *Le Soleil*. Mais les spécialistes en délinquance sexuelle — dans son cas, deux équipes de psychiatres — n'ont pas encore découvert, celui qui pourrait lui convenir. Il faut dire que Karla Homolka a déjà suivi toute une panoplie de thérapies individuelles au cours de ses huit années d'incarcération.

Selon Me Labelle, il ne reste qu'une seule possibilité : Karla Homolka proposera elle-même aux thérapeutes les traitements qu'elle désire, selon les choix qui lui sont proposés.

L'an dernier, les services correctionnels avaient plaidé devant la Commission des libérations conditionnelles que la détenue représentait toujours une menace pour la société. On l'avait alors envoyée au centre de détention de Saskatoon pour une expertise psychiatrique complète.

La direction de l'Institut Pinel a refusé de commenter le dossier Homolka, mais la por-

te-parole des Services correctionnels canadiens, Michelle Pilon-Santilli, confirme que Karla Homolka séjourne toujours à Pinel. « Elle est à Pinel pour obtenir une deuxième évaluation psychiatrique ainsi que des traitements. Mais nous ne pouvons vous en dire davantage sur sa situation personnelle », a-t-elle mentionné.

Karla Homolka purge une peine de 12 ans d'emprisonnement pour le rôle qu'elle a joué dans le meurtre de deux adolescentes ontariennes, Kristen French et Leslie Mahaffy. Son ex-mari, Paul Bernardo, a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour ces crimes. Homolka est admissible à une libération conditionnelle le 6 juillet prochain, et la Commission des libérations conditionnelles doit rendre sa décision au début d'avril.

Me Labelle prévoit rencontrer sa cliente cette semaine. « Je lui indiquerai qu'il serait préférable qu'elle soit transférée non pas à Joliette, mais plutôt au centre régional de réception, à Sainte-Anne-des-Plaines. Il en va de sa survie. » Alors que l'établissement de Joliette est un centre à sécurité moyenne, il existe à Sainte-Anne-des-Plaines une aile à sécurité maximale réservée aux femmes. Il n'y a par contre que six cellules, actuellement toutes occupées.

Depuis décembre dernier, Karla Homolka a été la cible de plusieurs menaces sur Internet. Un site, en particulier, intitulé « Bye Bye Karla », a invité les internautes à parier sur le jour de l'assassinat de la prisonnière.

## EN BREF

## Deux randonneurs portés disparus

LA POLICE S'EFFORCE de retrouver deux raquetteurs québécois disparus dans les Adirondacks au cours de la tempête de mardi. Les deux randonneurs sont des hommes, l'un, âgé de 19 ans, de Hull, l'autre, âgé de 20 ans, de Chelsea, ont fait savoir les autorités du département de la préservation de l'environnement de l'État de New York. On n'a pas dévoilé leur identité. — d'après PC

## Robert L. Walker renvoyé en détention

LE FUGITIF américain Robert Walker, arrêté en Montérégie il y a quelques semaines alors qu'il était recherché partout en Amérique, devra demeurer en prison dans l'attente de son audience en expulsion, le 30 mars, à Montréal. Ainsi en a décidé un arbitre, hier, Pierre Trudel, de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, a dit à Robert L. Walker que l'audience se terminerait probablement par son expulsion aux États-Unis. — d'après PC

## COLLECTES DE SANG

AUJOURD'HUI, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants :

< à Montréal : Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (méτρο Préfontaine), de 10 h à 17 h ;

< à Saint-Hyacinthe : le groupe Scouts 15<sup>e</sup> Volcan de Saint-Hyacinthe, président d'honneur Monsieur Patrick Bérard, Centre communautaire La Providence, 2575, rue Saint-Paul, de 10 h à 20 h. Objectif : 325 donateurs ;

< à Lafontaine : Académie Lafontaine, 2171, boul. Maurice, de 13 h à 20 h. Objectif : 200 donateurs ;

< à Saint-Luc : organisée par le Club Lions, École Providence, 207, rue Courville, de 13 h 30 à 20 h. Objectif : 180 donateurs ;

< à Saint-Jean : Club Optimiste Mirabel Inc., Complexe du Val d'Espoir, 17 700, rue Val d'Espoir, de 13 h à 20 h. Objectif : 200 donateurs.

FAITH  
POPCORN

et LYS MARIGOLD

EVEvolution

Le pouvoir économique des femmes  
et les nouvelles stratégies de marketing

LES ÉDITIONS DE  
L'HOMME

Quand les  
FEMMES  
prennent  
le POUVOIR

Voyez comment  
le pouvoir d'achat  
des femmes changera  
le monde et quelles  
sont les 8 vérités  
de l'EVEvolution de

FAITH POPCORN

auteur des best-sellers *Le Rapport Popcorn* et *Clicking*

LES ÉDITIONS DE  
L'HOMME

la vie  
dans les  
livres

www.edhomme.com

## AMATEURS DE MOTS CROISÉS : À VOS CRAYONS !

La Presse vous offre

2 supergrilles spéciales,

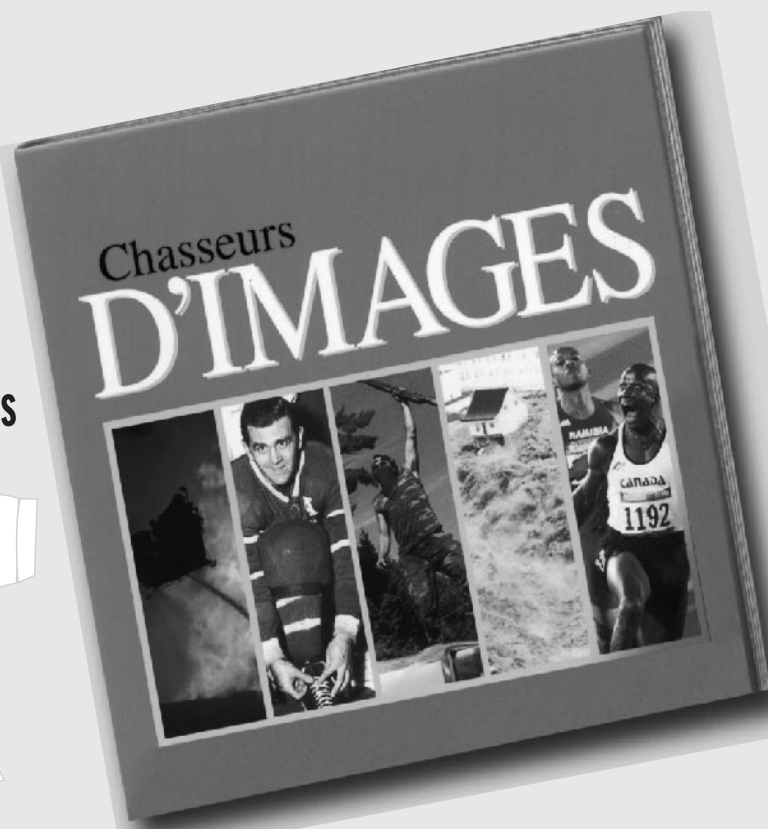
les samedis 10 et 17 mars prochains.

Pour la supergrille

du 10 mars, 100 gagnants mériteront

un exemplaire du livre *Chasseurs d'images*

et un t-shirt La Presse.



À SURVEILLER samedi

# Metro International est contesté

MARIE-FRANCE LÉGER

Metro international, partenaire du Groupe Transcontinental dans la distribution du quotidien gratuit du métro depuis le 1<sup>er</sup> mars, sous contrat exclusif avec la STCUM, n'en est pas à ses premiers démêlés avec les grands groupes de presse qui défendent âprement leur marché.

Avant Québec à Montréal, qui donne jusqu'à ce soir, 17h, à la société de transport pour revenir sur sa décision de n'accepter qu'un quotidien dans le métro, le groupe suédois a dû affronter la contestation dans quelques villes ailleurs dans le monde. Un bras de fer qui s'est soldé jusqu'ici par deux victoires à Philadelphie et à Santiago pour la filiale du géant Modern Times Group (MTG) et une défaite à Boston.

Québecor conteste la notion d'exclusivité dans le contrat qui lie la STCUM avec la firme suédoise quant à la distribution du quotidien *Métro* après le passage des guichets. Au nom de la Corporation Sun Media, filiale de Québecor, l'avocat Michel G. Sylvestre a envoyé jeudi dernier une mise en demeure au transporteur public lui enjoignant de faire marche arrière, à défaut de quoi des poursuites judiciaires seraient entreprises.

Hier, à 24 heures de l'expiration du délai, Luc Lavoie, vice-président exécutif Affaires corporatives chez Québecor, se montrait confiant quant à l'issue du dossier. « On n'accepte pas la règle de l'exclusivité dans un endroit on ne peut plus public géré par une société on ne peut plus publique », a-t-il indiqué. Il a souligné le caractère hautement « douteux et extraordinairement contestable » des procédés utilisés par la STCUM qui dicte ainsi selon lui ce que doivent lire les usagers. M. Lavoie a par ailleurs précisé qu'en cas de victoire, ce dont il ne doute pas, il n'était pas question pour le moment pour Québecor de distribuer son propre quotidien dans le métro. « On verra après », a-t-il ajouté.

Metro international a essuyé un revers assez sérieux à Boston, le mois dernier. Le grand patron du Massachusetts Transportation Bay Authority (MTBA) a refusé d'adhérer au projet d'exclusivité proposé par la filiale suédoise pour défendre la liberté de presse, un argument également invoqué par Québecor. Kevin Sullivan, dirigeant du MBTA, s'est expliqué en soulignant qu'un tel contrat d'exclusivité dans la distribution soulevait « des questions sur les limites à imposer à une presse libre ».

Dans la mise en demeure envoyée à la STCUM, l'avocat de Sun Media soutient que l'entente d'exclusivité avec le groupe Metro/Transcontinental contrevient aux Chartes des droits et libertés qui garantissent la liberté d'expression et conséquemment la liberté de presse et de distribution. S'adressant à la STCUM, M<sup>e</sup> Sylvestre écrit : « Vous constituez une personne morale de droit public qui détient un monopole absolu du contrôle de la distribution concernant ce segment du marché, à savoir celui des usagers du métro. À titre d'exemple, la Ville de Montréal pourrait-elle interdire la distribution de tous les quotidiens dans les rues de la ville à l'exception d'un seul ? Croyez-vous sérieusement avoir le droit de décider qui peut publier et distribuer ce genre de quotidien et qui ne le peut pas ? Le Parlement fédéral et l'Assemblée nationale ne détiennent même pas un tel pouvoir et sont eux-mêmes assujettis aux Chartes. »

Metro International a remporté deux manches à Santiago, au Chili, ville où les contestataires ont toutefois réussi pendant un moment à retarder la publication du quotidien MTG et à Philadelphie, où quatre grands éditeurs ont mordu la poussière fin janvier. Les éditeurs du *Daily News* et de *l'Inquirer* de Philadelphie, du *New York Times* et du *USA Today* ont été déboutés par un juge fédéral qui a estimé que le tabloïd ne leur causerait aucun « tort immédiat et irréparable ». Les avocats avaient plaidé devant le juge Robert Kelly que la

Septa (SouthEastern Pennsylvania Transit Authority), en tant qu'organisme public, n'avait pas le droit d'autoriser cette publication dans son réseau. Le quotidien gratuit *Metro* a été lancé le 24 janvier à Philadelphie.

De son côté, Michel C. Auger, ex-président de la Fédération des journalistes du Québec et chroniqueur au *Journal de Montréal*, a tenu lui aussi, hier, à prendre part au débat. Sur la liste de discussions de la FPJQ (journaliste@CAM.ORG), M. Auger s'est demandé à son tour si les institutions publiques avaient le droit de faire des ententes d'exclusivité avec des médias privés.

« Le problème n'est pas la distribution du *Métro* dans le métro, a-t-il souligné. C'est l'entente d'exclusivité entre la STCUM, entreprise publique, pour qu'un seul quotidien de ce type soit distribué dans son réseau qui appartient au public et est subventionné par les fonds publics. »

La STCUM, quant à elle, n'entend pas commenter le geste de Québecor avant le feu vert de ses avocats. La porte-parole du transporteur public, Odile Paradis, choisit de parler plutôt du « grand succès » remporté par le quotidien gratuit auprès des usagers. « Il y a eu des petits ajustements au niveau de la distribution. Nous aurons encore pendant cinq semaines des crieurs qui distribueront le journal à l'heure de pointe. Il est aussi disponible dans les

présentoirs. »

Metro International présente son quotidien comme le sixième journal en importance au monde, distribué dans les réseaux de transport publics, avec un lectorat de 4 millions de personnes. Dix-neuf éditions différentes du *Métro* sont disponibles maintenant dans 14 pays. Lundi dernier, à Barcelone, le quotidien *Metro Directo* s'est ajouté à la liste de ceux déjà publiés à Montréal, Stockholm, Göteborg, Malmö, Helsinki, Prague, Budapest, Zurich, Santiago, Rome, Philadelphie, Toronto, Buenos Aires, Milan, Varsovie, Athènes et aux Pays-Bas. Paris suivrait au printemps.

# Solution prochaine au problème de surpopulation des écoles à la CSDM

MARC THIBODEAU

LE MINISTÈRE DE l'Éducation affirme qu'il pourra préciser sous peu de quelle manière il entend résoudre le problème de surpopulation des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) dans le quartier Côte-des-Neiges.

« Nous devrions être en mesure de rencontrer les dirigeants des commissions scolaires concernées dans les prochaines semaines pour discuter de scénarios de solutions », a indiqué hier Martin Saint-Louis, porte-parole du ministre de l'Éducation, François Legault.

Le ministère a confié l'automne dernier à deux firmes le mandat de réaliser un bilan exhaustif des ressources immobilières des commissions scolaires dans l'île de Montréal, en leur demandant de traiter « en priorité » la situation dans Côte-des-Neiges.

Selon M. Saint-Louis, les travaux, menés par les urbanistes Gauthier, Biancamano et Bolduc et la firme d'ingénieurs Leclerc « vont très bien » et la collaboration des commissions scolaires est « excellente ».

Le négociateur de la CSDM dans ce dossier, Robert Cadotte, doute pour sa part de la capacité des firmes recrutées par le ministère à terminer rapidement leurs travaux

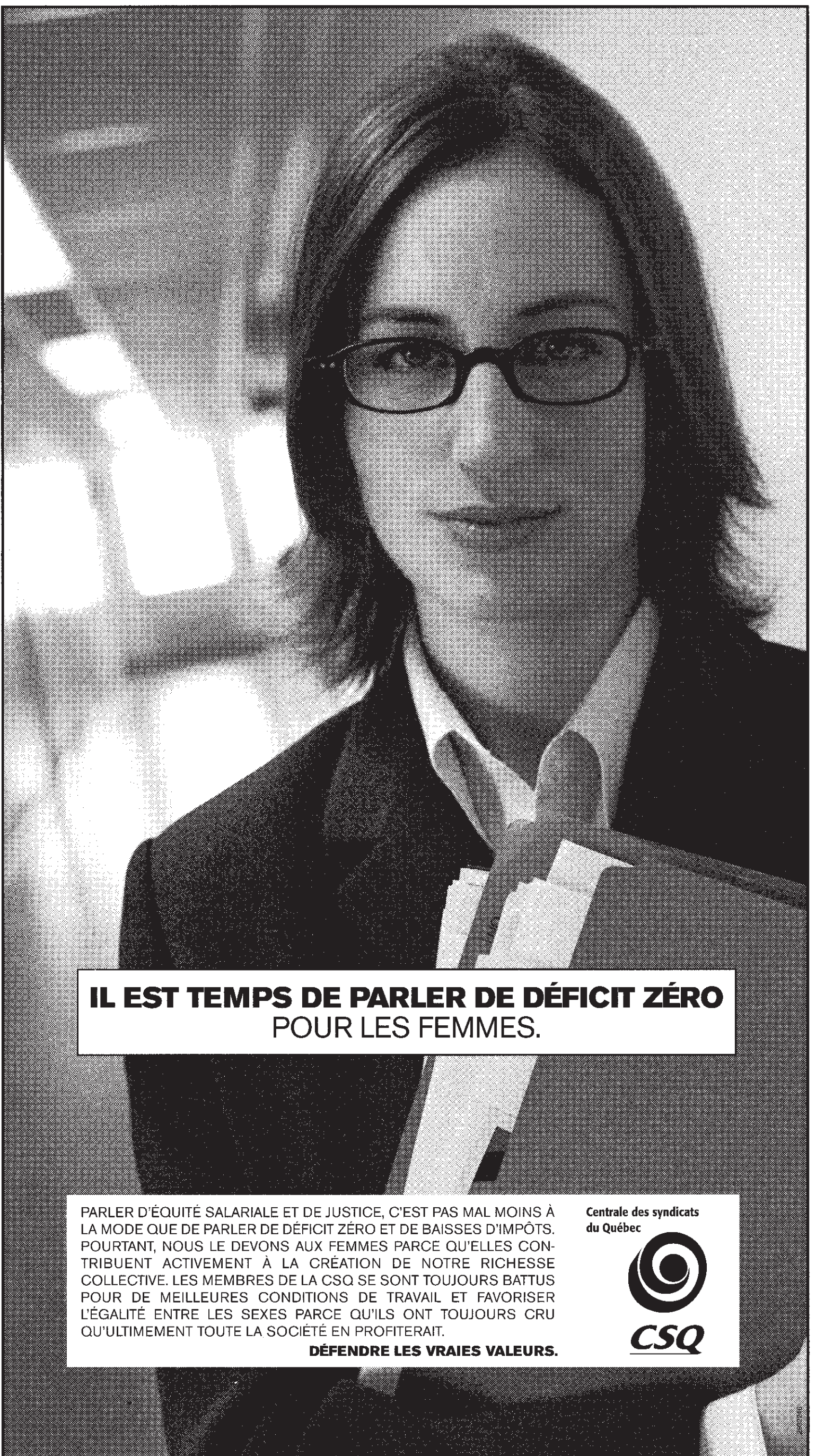
pour le quartier Côte-des-Neiges. La commission scolaire réclame depuis plusieurs mois la construction de deux écoles neuves. Elle maintient par ailleurs ses demandes relativement à l'école Marymount, qui appartient à la commission scolaire English-Montreal. Les administrateurs de l'organisme ont déjà indiqué qu'ils refuseraient de remettre le bâtiment à leur pendant francophone.

À défaut de procéder rapidement, le ministre risque de donner l'impression qu'il fait peu de cas du sort des résidents du quartier multiethnique, note M. Cadotte, qui se garde bien cependant d'appuyer la thèse « discriminatoire » avancée par certains parents en novembre dernier.

Dans une lettre transmise au ministère, le porte-parole du comité de mobilisation du quartier avait suggéré qu'il pouvait exister un lien entre « l'apathie » gouvernementale dans ce secteur et le fait que nombre de résidents sont de « nouveaux arrivants » ayant une capacité de mobilisation limitée.

« Les gens du quartier ne sont pas nécessairement bien équipés pour faire pression sur le gouvernement, mais ce n'est certainement pas une raison pour qu'ils ne soient pas traités correctement », prévient M. Cadotte.

**La STCUM n'en est pas à ses premiers démêlés avec les grands groupes de presse qui défendent âprement leur marché.**



**IL EST TEMPS DE PARLER DE DÉFICIT ZÉRO POUR LES FEMMES.**

PARLER D'ÉQUITÉ SALARIALE ET DE JUSTICE, C'EST PAS MAL MOINS À LA MODE QUE DE PARLER DE DÉFICIT ZÉRO ET DE BAISSÉS D'IMPÔTS. POURTANT, NOUS LE DEVONS AUX FEMMES PARCE QU'ELLES CONTRIBUENT ACTIVEMENT À LA CRÉATION DE NOTRE RICHESSE COLLECTIVE. LES MEMBRES DE LA CSQ SE SONT TOUJOURS BATTUS POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL ET FAVORISER L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES PARCE QU'ILS ONT TOUJOURS CRU QU'ULTIMEMENT TOUTE LA SOCIÉTÉ EN PROFITERAIT.

**DÉFENDRE LES VRAIES VALEURS.**

Centrale des syndicats du Québec



**CRTC**  
**AUDIENCE DU CRTC**  
 Canada  
 Le CRTC vous invite à participer à une audience publique à partir du 17 avril 2001 à 9 h, au Centre de conférences, phase IV, 140, prom. du Portage, Hull (Québec), afin d'étudier ce qui suit: 53. à 68. L'ENSEMBLE DU CANADA, CHUM LIMITED/CHUM LIMITÉE, PERSIAN VISION INC. (SDEC), THE JEWISH TELEVISION NETWORK, FRANK ROGERS (SDEC) demandent l'autorisation d'obtenir des licences pour des services de télévision spécialisée numériques - catégorie 2. Pour plus d'information sur chacune de ces demandes (nature du service, nom du service proposé, etc.) et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **28 mars 2001** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis d'audience publique CRTC 2001-3-1.

**LIQUIDATION URGENTE**  
**Vaste sélection de tapis persans et orientaux**  
**À LA DEMANDE DE BANQUES**  
 Heriz Persians Rugs a été forcée de payer toutes les dettes exigibles en l'an 2000. En conséquence, nous devons liquider tout notre stock de marchandises au prix coûtant. De magnifiques tapis persans et orientaux seront mis en vente à des prix incroyablement bas, une occasion en or de se procurer le tapis de son choix parmi notre vaste sélection.

**DE 100\$ À 1800\$**  
 Dépêchez-vous et profitez d'une collection fabuleuse de tapis persans et orientaux noués

Tapis de toutes dimensions de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi. Chemins de passage et d'escalier jusqu'à 22 pi de long. Grande variété de couleurs et de motifs, designs fameux. Tabriz en laine et en soie, Bidjar, Kashan, Heriz, Esfahan à base de soie, Qum pure soie, Mashad, tapis tribaux et beaucoup d'autres!

**SAM. 10 MARS 2001 DE 13 H À 19 H**  
**DIM. 11 MARS 2001 DE 11 H À 18 H**

**Endroit :**  
 PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI  
**HOTEL RUBY FOO'S**  
**7655, BOUL. DÉCARIE**  
**MONTREAL (QUEBEC)**  
**(514) 731-7701**  
**HERIZ PERSIAN RUGS**

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

8 mars 2001

Page E4 manquante





900

Décès, prières, remerciements

## INDEX DES DÉCÈS

BOUDRIAS, Jacqueline

BOUTIN BEAUREGARD  
Florence  
CHAGNON (Dumont), Jacqueline  
Montréal

CHARRON, Roméo

Saint-Jean-sur-Richelieu  
CHARTRAND, Rolande  
Ste-Anne-de-Bellevue

CHICOINE POIRIER, Laurette

Montréal

CLAUDE, Pierre-Marcel

Montréal

DUCHESNE, M. Yves

GAGNON, Roger

Brossard

LÉONARD, Arthur

St-Hyacinthe

LORTIE, Bernard

Montréal

OSTIGUY (née Cabana), Yvette

Montréal

OUMET, Arthur

PAUL, Régina

Sorel

PEPIN, Maurice

Longueuil

POIRIER CLOUTIER, Simonne

Vimont, Laval

RICHARD, Jeanne

Montréal

YELLE, Jean-Noël

Montréal

## DÉCÈS

BOUDRIAS, Jacqueline

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 6 mars 2001, est décédée Jacqueline Granger, 81 ans, épouse de feu Gaston Boudrias et compagne de feu Yvon Jolin. Elle laisse son fils Denis (Colette Berleur); trois petits-fils: Jean-Pierre, Jean-Sébastien, Jacques ainsi que Monique Jolin et Sylvie Jolin enfants de Yvon Jolin; ses sœurs: Cécile (feu Louis Lamarre), Claire (Lucien Courtemanche); son frère Pierre, plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances vendredi de 14 à 16 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h au

Centre funéraire Oligny &amp; Desrochers

110, rue St-Georges, St-Jean-sur-Richelieu

Yvon Desrochers prés., Aimé Vezeau dir.

Funérailles le samedi 10 mars, à 11 h, à la

Cathédrale par le curé André Foisy, 215 rue

Longueuil, St-Jean-sur-Richelieu. Des dons à

la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu

ou à la Société canadienne du cancer se-

raient appréciés par la famille.

BOUTIN BEAUREGARD, Florence

Le 5 mars 2001, entourée de l'amour des siens, la belle et douce Florence Boutin est décédée; elle était l'épouse en premières nocces de feu Marcel Racette. Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Ludger Beauregard. Elle laisse aussi ses filles explorées Viviane, Evelyne et Isabelle, ses gendres feu André d'Allemagne, Terence McNamara et Nicola Monaco ainsi que ses petits-enfants adorés: Nicolas, Catherine et Anne d'Allemagne; Simon, Thomas et Jeremy McNamara; Léa et Luca Monaco. Elle laisse ses sœurs Nora, Blanche, Fernande et Liliane, son beau-frère Edmond Trouse, ses neveux et nièces ainsi que nombreux amis.

La famille remercie tout spécialement

Dr France Chénier de sa compassion pour

Florence et de sa compétence.

Elle sera exposée le jeudi 8 mars 2001 au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.

1111 Laurier Ouest

Outremont

de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

Les funérailles auront lieu vendredi le 9

mars, à 11 heures, en l'église St-Viateur

d'Outremont, coin Laurier et Bloomfield.

Au lieu de fleurs, un don à la Fondation

des maladies du coeur du Québec serait

apprécié.

CHAGNON (Dumont), Jacqueline

1935-2001

À Montréal, le 4 mars 2001, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Jacqueline Dumont, épouse de Jean Paul Chagnon. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie, Martin (Julie Emond), ses petits-enfants: Valérie, Philippe et Catherine, sa mère Imelda, ses frères: Jean-Claude et Gilbert ainsi que belles-sœurs, beaux-frères, plusieurs neveux, nièces, parents et amis(es). Une liturgie de la parole sera célébrée à 19 h 30 le vendredi 9 mars en la chapelle du complexe. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise

et Urgel Bourgie

6700, Beaubien Est, Montréal

à compter de 19 h 15. Parents et amis sont

priés d'y assister sans autre invitation. Des

dons à la Société canadienne du cancer

seraient appréciés.

CHARRON, Roméo

1919-2001

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 mars 2001, à l'âge de 81 ans, est décédé monsieur Roméo Charron, époux de feu Cécile Messier. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul (Pierrette Major), Jacques (Mirelle Labbé), Huguette (Alain Lefebvre), Pierre (Johanne Prévost), Jean, Isabelle, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses sœurs, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 10 mars à 14 h en l'église de Saint-Athanase d'Iberville, 500, 1ère Rue à Iberville. La famille recevra les condoléances à l'église 30 minutes avant les funérailles.

CHARTRAND (Vermette), Rolande

À Ste-Anne-de-Bellevue, le 4 mars 2001, à l'âge de 85 ans, est décédée Rolande Vermette Chartrand, épouse de feu Lucien Chartrand. Elle laisse dans le deuil ses enfants: René (Luce Vermette), Colette et Yvette (Glenn Tupper); ses petits-enfants: Jean-François, Louis et Alexandre; beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances en présence des cendres le vendredi 9 mars de 14 heures à 15 heures aux

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.

14370, boul. Pierrefonds

Pierrefonds, Québec H9H 4R7

Une liturgie de la parole aura lieu ce même

jour à 15 heures, en la chapelle du complexe.

Au lieu de fleurs, des dons à l'orga-

nisme de votre choix seraient appréciés.

## MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ



Depuis 1932

Tél. : 845-0151

Missing files that are needed to complete this page:

CHICOINE-POIRIER, Laurette

Au C.A. C.H.S.L.D. Paul Gouin, à Montréal, le 6 mars 2001, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Laurette Poirier, épouse de feu Ephrem Chicoine. Elle laisse ses enfants: Michelle, Hugue, Martin, Pierre et Jean François et leur conjoint(e) ainsi que sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; ses sœurs Lucienne, Anne-Ida, Gertrude et Véronique (Nini); son frère Dr Paul-Emile, neveux et nièces, parents et amis. Mme Poirier sera exposée jeudi le 8 mars 2001 à 14 h au salon

Alfred Dallaire inc

1120 Jean-Talon Est

(angle Christophe-Colomb), Montréal

Un service religieux aura lieu vendredi le 9

mars, à 11 h, en l'église St-Arsène, 1015,

rue Bélanger, angle Christophe-Colomb,

Montréal.

Que toutes offrandes de fleurs se traduisent

par un don à la Société Alzheimer, 5165 rue

Sherbrooke Ouest, Montréal, Qc H4A 1T6.

Heures de visite: jeudi de 14 à 22 h et ven-

dredi dès 9 h.

CLAUDE, Pierre-Marcel

1920-2001

À Montréal, le 7 mars 2001, à l'âge de 80 ans, est décédé Pierre-Marcel Claude. Il laisse dans le deuil Jeannine Chevrier, Léona Tanguay, ses enfants: Pierre (Louise Gagnon), Ginette, Christiane (Jean-Paul Brault), Louise (Daniel Labelle), Micheline (Jacques Drolet), André, Louis-Bernard (Monique Séguin); ses sept petits-enfants, Valérie, Mélina, Geneviève, Marc-André, Catherine, Joanie et Vincent; ses sœurs ainsi que parents et amis. La famille accueillera parents et amis samedi le 10 mars de 14 h à 16 h au:

Complexe funéraire J.A. Guilbault inc.

5359, boul. St-Michel

angle Masson, Montréal.

Une célébration de la parole aura lieu ce

même jour, à 15 h 30, en la chapelle du

complexe.



DUCHESNE, M. Yves

1925-2001

Le six mars 2001, Yves Duchesne, pharmacien retraité, s'est éteint paisiblement entouré de ses proches à l'hôpital du Sacré-Coeur. Il laisse dans le deuil son épouse Mayou Mitchell, ses fils Bernard et Daniel, sa fille Yanick (Benoit Deslauriers), son petit-fils adoré Pascal Deslauriers, sa sœur Yolande, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses nombreux neveux et nièces ainsi que ses parents des familles Duchesne et Carbonneau de Yamachiche.

Les funérailles auront lieu le samedi 10

mars à 10 heures en l'église St-Joseph de

Bordeaux, 1650 rue Viel, Montréal. La fami-

lle recevra les condoléances une heure

avant le service à l'église. L'inhumation aura

lieu au cimetière de Yamachiche. Pas de

fleurs. Des dons à l'Institut Montfort pour

Enfants Sourds, Casier Postal 1037, Port au

Prince, Haïti, seraient appréciés.

Direction St-Louis et Fils ltée, Yamachiche

Rens.: 819-296-3962; Téléc.: 819-228-3345

Courriel: maison.st-louis@infoteck.qc.ca

GAGNON, Roger

1950-2001

De Brossard, le 5 mars 2001, à l'âge de 50 ans, est décédé Roger Gagnon, époux de Christine Caron. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux fils, Guillaume et David, ses frères, ses sœurs, Jean-Pierre (Carmelle), Jacques (Liette), Gilles (Suzanne), Cécile (Donatien), Madeleine (Richard), ses beaux-parents, M. et Mme Gérard et Céline Caron, ses neveux et nièces, ses beaux-frères, ses belles-sœurs ainsi qu'autres parents et amis. Exposé à:

La Maison Darche

7679, boul. Taschereau

Brossard, Qc, J4Y 1A2

info@maisondarche.com

Les funérailles seront célébrées le vendredi

à 11 h en l'église Notre-Dame-du-Sacré-

Coeur (rue Auteuil), Brossard, et de là au

cimetière St-Hubert, lieu de la sépulture.

Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de

19 à 22 h, vendredi dès 9 h. Au lieu de

fleurs, des dons à la Fondation Henriette-

Céré et à la Fondation Marcelle-Ferron

seraient appréciés.



LÉONARD, Arthur

1916-2001

À St-Hyacinthe, le 5 mars 2001, à l'âge de 84 ans, est décédé Arthur Léonard, époux de Laurette Lapointe. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Micheline, son petit-fils David Sauvé, son frère Lionel ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise

Urgel Bourgie

6700, rue Beaubien Est, Montréal

La liturgie aura lieu le samedi 10 mars

2001, à 17 h, en la chapelle du complexe.

Parents et amis sont priés d'y assister sans

autre invitation. Heures de visites: samedi

dès 14 h.



LORTIE, Bernard, ing.

1924-2001

Le 3 mars 2001, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, est décédé, à l'âge de 76 ans, M. Bernard Lortie, ancien vice-président de Beaver Démolition inc.

Il nous a quittés dans la plus grande sérénité, entouré de son épouse qu'il aimait tant Claudette Décaray et de son beau-fils Alain Belliveau (Délia).

Il laisse également dans le deuil sa sœur Rita (René Belliveau), son neveu François ainsi que de nombreux parents et amis.

Selon sa volonté, il ne sera pas exposé.

Une liturgie de la parole aura lieu le samedi 10 mars 2001, à 16 heures en la chapelle du

Mausolée St-Martin

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.

2159 boul. St-Martin Est

Duvernay, Laval

La famille recevra les condoléances à partir

de 14 heures en la chapelle du Mausolée.

Des dons à la Fondation du Centre hospitalier

de l'Université de Montréal (section

néphrologie) seraient appréciés.



OSTIGUY (née Cabana), Yvette est décédée à la Résidence Saint-Dominique, le 5 mars 2001, à l'âge de 88 ans. Épouse de feu Gaston Ostiguy, elle laisse dans le deuil son fils François, ses sœurs Jacqueline et Adrienne, ses frères Benoit et Julien ainsi que de nombreux nièces, neveux et amis. Elle sera exposée chez

Moshonas et Oumet

4898, avenue du Parc

le jeudi 8 mars de 17 h à 21 h et le vendredi

9 mars de 16 h à 21 h. Les funérailles au-

ront lieu le samedi 10 mars à 10 h, à l'église

Saint-Enfant-Jésus, au coin de la rue Saint-

Dominique et du boul. Saint-Joseph.

Des dons à la Société canadienne du

cancer seront bienvenus.

OUMET, Arthur

1917-2001

À l'hôpital de Verdun, le 3 mars 2001, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Arthur Oumet, époux de Claire Tardy. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses garçons, Jean-Pierre (Micheline Vincent), Robert (Micheline Emond), Claude (Marie-Claire Cartier) et Guy, ses petits-enfants, Geneviève, Stéphane, Isabelle, Karine, Carolyne et Martin, ses arrière-petits-enfants, Félix et Charles, son frère, neveu, nièces ainsi que plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances en présence des cendres à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, 7675 Edouard, LaSalle, le samedi 10 mars à partir de 10 heures. Le service aura lieu à 11 heures.

Direction Alfred Dallaire inc.

PAUL, Régina

1915-2001

À l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 7 mars 2001, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Régina Paul, épouse de feu René Benoit et en secondes nocces de feu Irénée Cartier, demeurant à Sorel, autrefois de Yamaska. Mme Paul laisse dans le deuil ses enfants, Monique (Roland Grandmont) et Serge (Martine Audet), ses petits-enfants: Geneviève, Joliane et Frank-Raphaël, ses sœurs, Rosé Blanche, Fernand (Armand Galpeau) et Jeannine (Normand Bonin), son frère Armand (Grace Chouinard) C.-B., sa belle-sœur Lucille Poirier Paul, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Mme Paul sera exposée au salon

Mandeville &amp; Mineau

80, Charlotte, Secteur-Sorel

Les funérailles auront lieu le samedi

10 mars, à 11 h, en l'église St-Maxime.

Inhumation au cimetière Sts-Anges de

Sorel. Heures d'accueil: vendredi de 19 à

22 h, et samedi dès 9 h 30.



PEPIN, Maurice

1918-2001

De Longueuil, autrefois de Chambly, le 6 mars 2001, à l'âge de 82 ans, est décédé Maurice Pepin, époux de Rita Brouillet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean (Gisèle), Louise (Pierre), Nicole (AL), Paul et Guy, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi qu'autres parents et amis. Des dons à la Maison Victor-Gadbois seraient appréciés. La famille recevra les condoléances en présence des cendres à

La Maison Darche

933, boul. Périgny, Chambly

info@maisondarche.com

Les funérailles seront célébrées le samedi

10 mars 2001 à 11 h en l'église St-Joseph

de Chambly. Heures des visites: le samedi

10 mars de 9 h 30 à 10 h 30.

POIRIER CLOUTIER, Simonne

À Vimont, Laval, le 7 mars 2001, à l'âge de 85 ans, est décédée Simonne Cloutier, épouse de feu Paul Poirier. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Robert (Lise Vachon), Michel (Suzanne Dumouchel), Francine (Ismail Ucock), Ginette (Serge Desnoyers), ses petits et arrière-petits-enfants, ainsi que ses sœurs Jeannette et Lucille, parents et amis. Vous pouvez témoigner de votre sympathie par l'envoi de dons à la Fondation Cité de la Santé de Laval. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie

1856, boul. des Laurentides, Vimont, Laval

Les funérailles auront lieu le vendredi 9

mars 2001 à 11 heures en l'église St-Elzéar

et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie

Laval. Heures des visites: jeudi de 14 à 17

et de 19 à 22 h, vendredi à compter de 9 h.



RICHARD (Roy), Jeanne

À Montréal, le 6 mars 2001, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Jeanne Roy, épouse de feu Charlemagne Richard. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul (Louise Rainville), Rolande (Guy Beaucage), Hubert (Fernande Bourdages), Raymonde (Michel Côté), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie

3845 boul. St-Martin Ouest

Chomedey, Laval

Les funérailles auront lieu le vendredi 9

mars, à 11 h, en l'église St-Pie X et de là au

cimetière Ste-Dorothée. Parents et amis

sont priés d'y assister sans autre invitation.

Heures de visites: jeudi de 19 à 22 h,

vendredi à compter de 9 h.

YELLE, Jean-Noël

À Montréal, le 2 mars 2001, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Jean-Noël Yelle, époux de Ida Philie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean (Céline Goupil) et Céline (Richard Matteau), ses petits-enfants: Franco, Mathieu, Catherine, Alexandra ainsi que plusieurs parents et ami(es). La famille recevra les condoléances le samedi 10 mars à 12 h 30, en l'église St-Irénée, 3044 Delisle, coin Atwater, Montréal, suivi de la messe de funérailles à 13 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société d'Alzheimer seraient appréciés.

Direction Urgel Bourgie

## 2e ANNIVERSAIRE



Me Ghislaine Gosselin (Lorand)

qui nous a quittés le 8 mars 1999

Ton départ nous a meurtris à jamais, mais sache que tu resteras toujours présente dans notre mémoire et dans notre cœur tout au long de notre vie, puis nous te retrouverons pour l'éternité.

Ton mari Dominic et ton fils Marc-André

## PRIÈRES

MERC





Daniel Archambault (à gauche) et Tony Palermo ont revêtu les costumes de Hal, un ornithologue bénévole, et de Roger, un pompier volontaire, dans le cadre de l'exposition itinérante *Le Bénévolat au fil du temps*.

Photo MARTIN C. CHAMBERLAND, La Presse©

## Une exposition célèbre les bénévoles canadiens

ANNE LE MOUËLLIC

« SALUT, je m'appelle Chloé et je suis bénévole pour l'Organisation de la patrouille canadienne de ski dans la région des Laurentides », lance une jeune comédienne du cégep John Abbott. Chloé fait partie des six personnages mis en scène dans l'exposition *Le Bénévolat au fil du temps* qui sera présentée jusqu'au 13 mars dans l'Ouest-de-l'Île.

Dorval est la 14<sup>e</sup> étape de cette exposition itinérante qui a été lancée en avril dernier à Ottawa par Bénévoles Canada dans le cadre de l'Année internationale des Bénévoles. De Saint-Jean (Terre-Neuve) à Vancouver (Colombie-Britannique), en passant par Halifax (Nouvelle-Écosse) et Winnipeg (Manitoba), *Le Bénévolat au fil du temps* rend hommage aux bénévoles canadiens du passé et à ceux d'aujourd'hui.

« Cette exposition souligne le rôle essentiel des bénévoles dans la société », explique Pierre Riley, le directeur général

des centre d'action bénévole du Québec. « Il s'agit de faire connaître les différents types de bénévolat qui existent au Canada. On connaît plus le bénévolat dans la santé et les services sociaux, mais les gens ignorent qu'on peut aider dans des domaines tels que le sport ou l'environnement », indique-t-il.

L'exposition présente six secteurs clés du bénévolat : la santé et les services sociaux, les programmes communautaires pour la jeunesse, les sports, les arts, l'environnement et les secours en cas de désastre. Dans chaque partie de l'exposition, un comédien se met dans la peau d'un bénévole et témoigne de son action. Ainsi, Chloé, patrouilleuse des pentes de ski dans les Laurentides, Roger, pompier volontaire au Nouveau-Brunswick, ou encore Hal, ornithologue bénévole au Manitoba, racontent comment ils réussissent à vivre leur passion en rendant service à la collectivité.

Durant les dix jours de l'exposition, des associations régionales de bénévoles comme l'Association montréalaise pour

les aveugles ou l'Arboretum Morgan, viendront présenter leurs activités. Pour M. Riley, « c'est aussi une occasion pour les organisations de recruter des bénévoles ». Il rapporte que dans les autres provinces canadiennes, l'exposition a reçu un accueil favorable et a donné naissance à un certain nombre de vocations. Après Dorval, l'exposition sera présentée à Lévis et achèvera sa tournée à Trois-Rivières durant la Semaine nationale de l'action bénévole 2001.

Actuellement, au Canada, 7,5 millions de bénévoles contribuent au développement d'une société meilleure. Ce phénomène est né au XVII<sup>e</sup> siècle, avec la création des premiers organismes de bienfaisance et il se perpétue depuis de génération en génération. Dans certains secteurs, le rôle des bénévoles est primordial et constitue un pilier de notre société. Un exemple : 80 % des forces canadiennes de lutte contre les incendies sont constituées de pompiers volontaires. L'exposition *Le Bénévolat au fil du temps* est une façon de leur dire merci.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUSSIONS - ENCANS

**Hydro Québec**

**APPELS DE SOUSSIONS**

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

[www.hydroquebec.com/soumissionnez](http://www.hydroquebec.com/soumissionnez) ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

**Montréal et environs : (514) 745-5720**  
**Extérieur : 1 800 363-0910**

## FUTURE SHOP

### AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veillez noter les erreurs suivantes dans nos circulaires du 28 février au 6 mars et du 7 au 13 mars 2001:

- Le camescope Sony Hi 8 mm CCDTRV58 a un viseur noir et blanc et non un viseur couleur.
- La cuisinière Frigidaire de luxe auto-nettoyante à surface lisse CMEF377CIS n'a pas les rangements pour les plaques de grillage Panaway™.

Veillez nous excuser de tout inconvenient que cela aurait pu causer à notre clientèle. Merci de votre compréhension. Département de publicité

## AVIS FINAL AUX CRÉANCIERS ET AUTRES PARTIES INTÉRESSÉES

RELATIVEMENT À LA LOI SUR LES LIQUIDATIONS, L.R.C. 1985, c.W-11, telle que modifiée

- et -

EN L'AFFAIRE DE LA COMPAGNIE  
TRUST CENTRAL GUARANTY

En vertu d'une ordonnance de la Cour de justice de l'Ontario, Division générale, maintenant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, datée du 23 février 1993, tous les créanciers et toutes les personnes ayant une réclamation contre la Compagnie Trust Central Guaranty, autres que ses déposants, ont été tenus de fournir une preuve de créance à Deloitte & Touche Inc., liquidateur de la compagnie Trust Central Guaranty.

AVIS FINAL est donné, par les présentes, à tous les créanciers et à toutes les personnes autres que les déposants de la Compagnie Trust Central Guaranty, ayant une réclamation contre la Compagnie, qu'elle soit liquidée, non liquidée, future ou éventuelle, de l'intention de Deloitte & Touche Inc., liquidateur des biens et effets de la Compagnie Trust Central Guaranty, de déterminer le montant, la validité et la priorité de toute réclamation contre la Compagnie Trust Central Guaranty afin d'effectuer une distribution aux créanciers de la Compagnie Trust Central Guaranty qui ont déposé une preuve de créance auprès du liquidateur.

LES DITS CRÉANCIERS ET LES DITES PERSONNES qui n'ont pas déposé de preuve de créance auprès du liquidateur à ce jour doivent présenter les détails de leur réclamation en déposant auprès du liquidateur une preuve de créance dans un délai de 30 jours à compter de la date des présentes. Des formulaires de preuve de créance peuvent être obtenus auprès du bureau du liquidateur à Toronto, Ontario tel qu'indiqué ci-dessous.

Seuls les créanciers et les réclamants, autres que les déposants, de la Compagnie Trust Central Guaranty qui ont déposé une preuve de créance selon les règles stipulées aux présentes auront le droit de prendre part à toute distribution.

LES CRÉANCIERS OU RÉCLAMANTS qui ont déposé une preuve de créance auprès du liquidateur seront avisés en temps voulu par celui-ci si d'autres preuves de leur créance sont requises ou si leur réclamation est acceptée, en totalité ou en partie, sans autre preuve. Le liquidateur déposera l'information quant aux réclamations dont l'admission est proposée et aux réclamations pour lesquelles d'autres preuves sont requises auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, litiges commerciaux, 393 avenue University, Toronto, Ontario, quand une telle information est disponible.

LES CRÉANCIERS ET RÉCLAMANTS qui ont déjà déposé une preuve de créance auprès du liquidateur ne sont pas tenus de prendre d'autres mesures tant que le liquidateur n'aura pas communiqué avec eux en ce qui concerne la suffisance de la réclamation qu'ils ont déposée.

Pour plus de renseignements au sujet de ce qui précède et obtenir une copie du formulaire de preuve de créance, prière de communiquer avec Tamara Dubey au (416) 601-6419.

Fait ce 8 jour de mars 2001.

Deloitte & Touche Inc.  
Liquidateur des biens et des effets de la Compagnie Trust Central Guaranty  
Bureau 1400, 181 rue Bay  
Toronto, Ontario M5J 2V1

**Deloitte & Touche**

## Le bon plan de jeu

**ANDRÉ TRUDELLE  
LE BRIDGE**

[atrudelle@lapresse.ca](mailto:atrudelle@lapresse.ca)

Lors d'un tournoi international disputé l'an dernier, deux des huit déclarants en Sud, ont tous deux réussi leur contrat de 3 SA en jouant tel que raconté plus bas. L'un des deux avait même été contré. Les six autres camps Nord-Sud ont arrêté les enchères à 2 SA. Ouest entame du Roi de K.

Donneur: Est			
Vulnérabilité: Est-Ouest			
NORD			
♠ V 5 3			
♥ A V 8 7			
♦ 10 9 7			
♣ D 7 5			
OUEST		EST	
♥ aucun		♠ D 10 9 8 7 6 2	
♦ R 9 3 2		♥ 5 4	
♦ R D V 6 4 3 2		♦ 8	
♣ R 9		♣ V 10 6	
SUD			
♥ A R 4			
♦ D 10 6			
♦ A 5			
♣ A 8 4 3 2			
Les enchères:			
EST	SUD	OUEST	NORD
2 Pi passe	2 SA passe	passe passe	3 SA
Entame: Roi de K			

Infographie La Presse

Les deux Sud qui ont réussi (le Sud-africain Craig Gower et l'Américain David Berkowitz) ont gagé 2 SA après le barrage de 2 Pi en Est. Nord a poussé les enchères à 3 SA.

Le déclarant laisse libre le Roi de K et gagne le retour de la Dame de K de son As. Il compte alors deux levées de Pi, quatre levées de Co si le Roi est bien placé, une levée de K et une levée de Tr. Manque une levée.

La Dame de Co et couverte du Roi et l'As gagne. Petit Pi vers l'As et Roi de Pi. Ouest défausse deux petits K. Le 10 de Co est encaissé et l'im-passe vers Valet-8 réussit. Le 10 de K permet à Ouest de reprendre la main. Il encaisse deux K, mais doit attaquer les Tr qui livre le contrat.

## Député accusé de délit de fuite

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le nouveau député fédéral de la circonscription de Québec-Est, le libéral Jean-Guy Carignan, se retrouve sous les feux de la rampe, ayant été formellement accusé au palais de justice de Québec de délit de fuite.

Élu à la Chambre des communes le 27 novembre, le député, qui inaugura hier son bureau de comté, est accusé d'avoir heurté une jeune fille qui marchait dans une rue de Lac-Saint-Charles, au nord de Québec, le 3 octobre, quelques jours à peine avant le déclenchement des élections fédérales.

Selon les indications fournies au réseau TVA par la police de la Haute-Saint-Charles, Carignan a contacté lui-même les policiers, le lendemain, pour dire qu'il avait été impliqué dans une collision, sans savoir ce qu'il avait frappé.

L'enquête préliminaire de Carignan devait avoir lieu le 5 février, mais elle a été reportée au 26 mars.

## VOTRE HOROSCOPE

### ♋ POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Ne vous laissez pas influencer par ce qui se passe autour de vous. Vous avez de la mémoire et d'anciens souvenirs ne manqueront pas de vous venir en tête. Votre expérience vous sera utile. Donnez des nouvelles à une personne chère.

### ♈ BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Gardez votre sens de l'humour, il vous permettra de passer une journée plaisante. Il est possible que vous soyez confronté à des délais et des attentes aujourd'hui. Votre délicatesse sera appréciée de vos proches.

### ♉ TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

La journée est favorable aux déplacements. Vous pourriez dénicher quelque chose que vous cherchiez depuis longtemps. Dans vos relations intimes, vous ne tournerez pas autour du pot et vous ferez part avec simplicité de vos sentiments.

### ♊ GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Les chances sont bonnes que vous voyiez pas mal de monde aujourd'hui. Vous aurez envie de passer du temps en compagnie. Vous écouterez avec bon cœur et vous parlerez simplement. Votre fibre humanitaire pourrait être à vif devant certaines inégalités.

### ♋ CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Les prochains jours ont de bonnes chances d'être agréables. Vous serez romantique sans en être trop passionné. La fréquentation d'amis vous préservera des sautes d'humeur. Votre perspicacité vous permettra d'atteindre un objectif.

### ♌ LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

N'hésitez pas à dire votre inexpérience dans un domaine nouveau pour vous. Vous préférez diriger, mais il y a un temps pour tout, ne l'oubliez pas. Vous discuterez avec des personnes qui n'ont pas les mêmes opinions que vous. Dans votre vie sentimentale, on vous étonnera.

### ♍ VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Ne restez pas seul car vous n'y trouveriez aucun plaisir aujourd'hui. Par ailleurs, il est possible que vous décidiez de modifier votre rôle au sein de votre groupe d'amis, au travail ou dans votre famille. Vous pourriez modifier certaines habitudes.

### ♎ BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Si une question vous préoccupe, demandez l'avis d'une personne en qui vous avez confiance. Côté cœur, vous tirerez votre épingle du jeu quelle que soit votre situation car vous aurez un charme fou.

### ♏ SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Si vous vous êtes engagé envers quelqu'un et que vous voulez reculer, faites-le. Vous n'avez pas à demeurer dans une situation qui ne vous convient plus. Journée idéale pour rallier les autres à vos opinions. Volonté forte. Expression juste.

### ♐ SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vos conditions de travail ou de vie pourraient s'améliorer grandement. Côté cœur, vous serez plus ouvert que dans les derniers jours. Vous pourriez rendre service à un proche. Vous aurez une approche méthodique.

### ♑ CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Vous aurez besoin d'une plus grande sécurité. Évitez les disputes car elles vous fatigueront. S'il est temps d'effectuer des changements, vous pourriez en glisser un mot à une personne qui pourrait vous donner une idée.

### ♒ VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

En vous organisant bien, vous pourriez accomplir la même somme de travail en moins de temps. Pensez-y, car vous pourriez profiter du temps ainsi gagné pour vous adonner à autre chose. Pour la vie sentimentale, la patience sera nécessaire.

## RÉPONSES À VOS QUESTIONS

**Q** Je suis né le 14 avril 1970 à 9h46 au Cap-de-la-Madeleine. Que me réserve l'avenir sur les plans suivants : santé, travail, amour et chance ?

**R** Vous avez le Soleil dans le signe du Bélier et l'ascendant dans celui du Cancer. Il s'agit ici d'une combinaison créatrice de tensions. Vous êtes tout particulièrement contradictoire: tendre et cruel, faible et agressif, vous avez besoin de vous imposer tout en étant sujet à de grandes incertitudes intérieures. Une partenaire du même signe que vous ne peut être bon que pour combler vos désirs à court terme, n'en attendez pas plus. Votre excès de sensibilité vous incline quelquefois à l'anxiété. Cela donne chez vous place à des humeurs dérouterantes et à une continuelle souffrance d'approbation. Les rapports humains, bons ou mauvais, prennent une grande importance dans votre destin. Vous avez tendance à former des liens imprudents en amour. Vous serez attiré dans votre vie par ceux ayant l'ascendant dans le Capricorne, le Soleil dans le Cancer ou la Lune dans le Bélier. Avec la présence d'Uranus dans votre maison VIII en alternance (cette planète rétrogradera), je crois que vos finances seront en dents-de-scie d'ici l'été 2001. De plus le retour d'Uranus alors qu'il rétrograde en août 2001 pourrait vous amener à affronter une poursuite judiciaire à la suite d'une mauvaise transaction. Habituellement la mort est associée à cette maison mais, pour vous ici, elle n'est pas physique, c'est plutôt la fin d'une chose, d'un fait. Uranus est aussi ici l'annonce de changements dans les liens communs qui vous unissent avec votre partenaire. Si vous êtes devenu, avec le temps, dépendant de cette dernière, vous aurez l'occasion d'en prendre conscience et d'agir en conséquence. Pendant ces changements, vos amis deviendront votre bouée de sauvetage. Vos nouveaux projets les intéresseront et ils auront l'occasion de faire preuve de solidarité envers vous. Votre réussite et votre avenir passeront par des efforts collectifs de votre part, c'est-à-dire en collaboration avec votre cercle d'amis. Surveillez les périodes de trop grand stress qui minent votre santé lentement mais sûrement.